

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE 2024

2023 a été une année éprouvante, avec la hausse des demandes reçues en protection de l'enfance et en hébergement/insertion, mais aussi avec des épisodes orageux dans certaines tensions entre professionnels ainsi que dans la gestion de l'hébergement d'urgence.

A l'interne, il a fallu analyser les risques psychosociaux de façon approfondie et assumer les difficultés inhérentes au fonctionnement de 25 équipes réparties sur 2 départements.

A l'externe, il a fallu faire face à des retards de crédits asséchant notre trésorerie et tenir bon alors que notre secteur d'emploi, l'action sociale, manque d'attractivité et de valorisation financière.

Heureusement, le 70<sup>e</sup> anniversaire de notre vaillante association a permis de partager publiquement une semaine de bonheur.

C'est pourquoi je remercie chaleureusement tous ceux qui se sont appliqués et parfois épuisés à assurer leurs missions.

Nous avons su réagir aux difficultés et aux incertitudes en analysant la situation et en réexaminant notre travail sous tous les angles, afin de mieux nous projeter vers l'horizon 2030.

2023 a ainsi été une année d'investissement dans la réflexion stratégique, dans une réorganisation et dans de nouveaux locaux. Avec la mise en place d'un comité de direction neuf et fort, nous avons les moyens de passer à une action mieux construite, plus adaptée aux besoins des publics et moins éprouvante pour les professionnels qui la réalisent.

Avec les contributions des administrateurs et l'appui du comité d'éthique sur le sens de l'activité (dont je souligne le travail très précieux), notre assemblée générale d'orientations a élaboré le projet associatif 2024-2028, référence qui vous a été remise. Je cite les 3 axes pour montrer que nous savons où nous allons : Agir aux cotés des publics vulnérables ou en danger ; Défendre le professionnalisme et la richesse de nos métiers ; Porter notre responsabilité d'organisation et notre rôle d'association.

En cet été 2024 crispé par les enjeux électoraux, nous rappelons la vocation de l'ANEF à lutter contre l'exclusion et pour l'entraide, position que nous avons déjà exprimée dans un communiqué relatif à la loi Immigration du 27 janvier. Et, je le ré-affirme dans cette période d'incertitude, nous tenons solidement notre rôle d'association humaniste dans la société française.

Devant cette assemblée de comptes rendus à nos adhérents et à nos financeurs, je souligne aussi la capacité de nos professionnels à renouveler leurs manières d'agir par 3 exemples réussis en 2023 : la création d'un pôle prévention-parentalité dans le Puy-de-Dôme, la transformation du SIAO en plateforme départementale, et les actions collectives soutenant l'accompagnement individuel, notamment les défis « T'es cap... » relevés par les personnes accompagnées dans l'Allier.

Tout cela a été orchestré par Gilles Loubier qui a porté un long mandat de direction générale et un fort développement de l'activité, dont l'ANEF lui est très reconnaissante. Nous lui rendrons hommage en fin de réunion où nous accueillerons son successeur François Chassaing.

**François Roche, le 20 juin 2024**